

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06718

Numéro SIREN : 479 766 800

Nom ou dénomination : CAPGEMINI CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2020 sous le numéro de dépôt 14119

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/14119

Déposant :

Nom/dénomination : CAPGEMINI CONSULTING

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 479 766 800

N° gestion : 2004 B 06718



CAPGEMINI CONSULTING

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé Unique
CAPGEMINI CONSULTING
145-151 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-Les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAPGEMINI CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 20 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note B.1 et B.3 de l'annexe présentant respectivement les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds commerciaux et des titres de participation. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent ;
- La note B.7 de l'annexe présentant la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires, qui comprend des prestations au forfait.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 20 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Richard Béjot

Capgemini Consulting SAS

145-151 quai du Président Roosevelt
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019



BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	77	77		
Fonds commercial	36 464		36 464	36 464
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	144	43	101	26
Immobilisations en cours	3		3	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	33 517		33 517	21 320
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 447		3 447	3 022
Autres immobilisations financières	6		6	12
ACTIF IMMOBILISE	73 657	120	73 537	60 844
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	58		58	77
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	175		175	81
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	103 957	43	103 914	101 980
Autres créances	26 146		26 146	26 274
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 065		1 065	400
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	126		126	165
ACTIF CIRCULANT	131 527	43	131 484	128 978
Ecart de conversion actif	22		22	17
TOTAL GENERAL	205 206	163	205 043	189 839

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 30 778)	30 778	30 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 680	5 680
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 078	3 078
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	26	8
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	21 952	11 522
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	61 514	51 065
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 085	4 100
Provisions pour charges	9 051	8 391
PROVISIONS	10 137	12 491
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	5 431	4 736
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	391	1 384
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 368	28 919
Dettes fiscales et sociales	70 446	63 767
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 521	7 499
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	24 201	19 965
DETTES	133 358	126 269
Ecarts de conversion passif	34	13
TOTAL GENERAL	205 043	189 839

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

(en milliers d'euros)

Rubriques	France	Exercice 2019 Exportation	Total	Exercice 2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	299 717	11 795	311 512	292 134
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	299 717	11 795	311 512	292 134
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 015	1 574
Autres produits			1 939	3 048
PRODUITS D'EXPLOITATION			314 466	296 756
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			101 695	114 811
Impôts, taxes et versements assimilés			8 229	7 691
Salaires et traitements			112 890	97 483
Charges sociales			54 581	44 233
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49	49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 848	1 153
Autres charges			3 268	6 545
CHARGES D'EXPLOITATION			282 560	271 965
RESULTAT D'EXPLOITATION			31 905	24 791
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			1 061	90
Produits financiers de participations			971	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			90	90
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			481	405
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			481	405
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			579	-315

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	32 485	24 476
Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 731	100
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 704	100
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 234	3 827
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 214	29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20	3 799
RESULTAT EXCEPTIONNEL	497	-3 727
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 585	3 603
Impôts sur les bénéfices	7 445	5 624
TOTAL DES PRODUITS	319 257	296 946
TOTAL DES CHARGES	297 306	285 424
BENEFICE OU PERTE	21 952	11 522

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6	E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	25. Ventilation du chiffre d'affaires	18
1. Immobilisations incorporelles	6	26. Résultat exceptionnel	18
2. Immobilisations corporelles	7	27. Impôt sur les bénéfices	19
3. Immobilisations financières	7	27.1 Intégration fiscale	19
4. Créances et dettes	7	27.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	19
5. Opérations en devises	7	27.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	19
6. Provisions	8	27.4 Variation de la dette future d'impôt	20
7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations	8	F. INFORMATIONS DIVERSES	21
7.1 Prestations en régie	8	28. Effectif moyen	21
7.2 Prestations au forfait	8	29. Identité de la société mère consolidante	21
8. Engagements de retraite	8	30. Engagements hors bilan	21
9. Crédit d'Impôt Recherche	9	30.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables	21
10. Changement de méthodes comptables	9	30.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables	23
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9	31. Liste des filiales et des participations	23
11. Immobilisations incorporelles et corporelles	9	32. Engagements sur le personnel	24
12. Amortissements	10	32.1 Engagements de retraite et assimilés	24
13. Fonds commerciaux	10	33. Rémunération des organes de direction	25
14. Immobilisations financières	11	34. Information concernant les parties liées	25
15. Dépréciation des postes de l'actif	11	G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	25
16. Etat des échéances des créances	12		
17. Créances représentées par des effets de commerce	12		
18. Produits à recevoir	13		
19. Comptes de régularisation	13		
19.1 Charges constatées d'avance	13		
19.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	14		
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	14		
20. Tableau de variation des capitaux propres	14		
21. Tableau de variation des provisions	15		
22. Etats des échéances des dettes	16		
23. Charges à payer	17		
24. Comptes de régularisation	17		
24.1 Produits constatés d'avance	17		
24.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère	17		

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Par décision du Président en date du 15 avril 2019, la Société a transféré son siège social à Issy-les-Moulineaux (92130), 145-151 quai du Président Roosevelt. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ce déménagement ayant entraîné une importante sortie d'immobilisations sur l'exercice. De plus Idean Capgemini Creative Studios France S.A.S est devenue une filiale à 100% de Capgemini Consulting S.A.S. en date du 29 novembre 2019.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français en vigueur à la clôture de l'exercice, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 9 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Il n'y a pas de droit au bail dans les comptes au 31 décembre 2019.

Les frais d'établissement sont amortis dans l'année, ou sur une période de 3 années.

Les licences et logiciels sont amortis sur des durées de 12 mois, 3 ou 5 ans.

Le poste fonds commercial comprend les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Ces éléments ont une durée d'utilisation non limitée.

Il n'y avait pas de mali technique dans les comptes au 31 décembre 2018, et aucun mali technique n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2019.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial.

Les tests de valeur du fonds commercial consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations

de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes

Constructions :	N/A
Agencements et installations :	5 à 10 ans
Matériels divers :	3 à 5 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans

3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

7.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

7.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

8. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 0,70% au 31 décembre 2019

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles

ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

9. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

10. Changement de méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2019.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

11. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement	0				
Autres postes d'immobilisation incorporelles	36 540				36 540
Total immobilisations incorporelles	36 540	0	0	0	36 540
Terrains	0				
Constructions sur sol propre	0				
Constructions sur sol d'autrui	0				
Constructions installations, agencements...	0				
Installations générales et agencements	1 374			-1 374	
Installations techniques, matériels et outillages	0				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	336		144	-336	144
Emballages récupérables et divers	0				
Immobilisations corporelles en cours	0		3		3
Total Immobilisations Corporelles	1 710	0	147	-1 710	147
Acomptes	0				
TOTAL	38 250	0	147	-1 710	36 687

12. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	77				77
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	77	0	0	0	77
Terrains	0				
Constructions	0				
Installations générales et agencements	1 348		25	-1 374	
Installations techniques, matériels et outillages	0				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau informatique, mobilier	336		44	-336	43
Emballages récupérables et divers	0				
Total amortissements sur immobilisations corporelles	1 684	0	69	-1 710	43
TOTAL	1 761	0	69	-1 710	120

13. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport Ernst & Young Fonds de commerce		12 422	12 422		12 422
	Apport clientèle Gemini Consulting Fonds de commerce		24 042	24 042		24 042
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX			36 464	36 464	0	36 464

14. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2019
Participations évaluées par mise en équivalence	0				
Autres participations	21 320		12 197	0	33 517
Autres titres immobilisés	0				
Prêts et autres immobilisations financières	3 034		425	-6	3 453
TOTAL	24 354	0	12 622	- 6	36 970

15. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	0				
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0				
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0				
Dépréciation sur titres de participations	0				
Dépréciation autres immos financières	0				
Dépréciations sur actif immobilisé	0	0	0	0	0
Dépréciations sur stocks et encours	0				
Dépréciations sur créances clients	43				43
Autres dépréciations	0				
Dépréciations sur actif circulant	43	0	0	0	43
TOTAL	43	0	0	0	43

16. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 133 682 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2019 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 453	0	3 453
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 447	0	3 447
Autres immobilisations financières	6	0	6
ACTIF CIRCULANT :	130 229	130 138	91
Clients	103 909	103 909	
Clients douteux	48	48	
Personnel et comptes rattachés	562	562	
Organismes sociaux	190	190	
Etat : impôts et taxes diverses	2 369	2 369	
Groupe et associés	22 313	22 313	
Débiteurs divers	712	712	
Charges constatées d'avance	126	35	91
TOTAL	133 682	130 138	3 544
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	346		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

17. Créances représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas d'effets de commerce inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » au 31 décembre 2019.

18. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	28 981
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	28 253
Autres créances – Fournisseurs, avoirs à recevoir	667
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	0
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	61
Autres créances – Etat, produits à recevoir	0
TRESORERIE	0
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	28 981

19. Comptes de régularisation

19.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION	126
Licences	17
Coût avant vente	109
CHARGES FINANCIERES	0
	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
	0
TOTAL	126

19.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Montant total	Ecart de conversion actif		Provision pour perte de change	Net	Ecart de conversion passif Montant total
		Différence compensée par				
		Ecart passif *	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses	0		0			-2
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers	22			22		-33

* Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

20. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Prov. régl.	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2019	30 778	3 078	5 504	176		8		11 522	51 066
Réduction de capital									0
Apport partiel d'actif									0
Affectation du résultat 2018									0
Distribution de dividendes						18		-11 522	11 503
Autres mouvements									0
Résultat de l'exercice 2019								21 952	21 952
Au 31/12/2019	30 778	3 078	5 504	176	0	26	0	21 952	61 514

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 3 847 197,00 actions, dont la valeur nominale s'élève à 8 euros, détenues à 100,00% par SAS CAPGEMINI FRANCE.

21. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2019
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	8 391		979	-319		9 051
Provisions pour litige						
Autres provisions pour risques et charges	4 100		869	-3 306	- 578	1 086
TOTAL	12 491	0	1 848	-3 625	- 578	10 137

Résultat d'exploitation	1 848	-499
Résultat financier		
Résultat exceptionnel		-3 704

Les autres provisions pour risques et charges concernent essentiellement des provisions prud'hommes au 31/12/2019 alors qu'au 31/12/2018 elles concernaient essentiellement des provisions restructuring. .

22. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 132 967 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	5 431	535	4 895	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 368	26 368		
Personnel et comptes rattachés	31 833	31 833		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 396	18 885	511	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- Taxe sur la valeur ajoutée	16 507	16 507		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	2 710	2 710		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	6 521	521	6 000	
Dette rep. de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	24 201	24 201		
TOTAL	132 967	121 560	11 406	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

23. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
DETTES D'EXPLOITATION	54 240
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 275
Dettes fiscales et sociales	44 965
DETTES FINANCIERES	305
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dette financières divers	305
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	468
CAP sur RAS	101
Autres dettes	367
TOTAL	55 013

24. Comptes de régularisation

24.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION	24 201
Factures émises d'avance sur contrats	24 201
CHARGES FINANCIERES	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
TOTAL	24 201

24.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe C.20.2

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

25. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2019
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	311 512
Chiffre d'affaires total	311 512

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2019
France	299 717
Export	11 795
Chiffre d'affaires total	311 512

26. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 731	100
Cessions d'immobilisations		
Autres produits sur opérations de gestion	28	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 704	100
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-3 234	-3 827
Cessions d'immobilisations		
Autres charges sur opérations de gestion	-3 214	-29
Dotations aux amortissements et provisions	-20	3 799
RESULTAT EXCEPTIONNEL	497	-3 727

27. Impôt sur les bénéfices

27.1 Intégration fiscale

La société Capgemini Consulting est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Capgemini S.E., dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini Consulting est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

27.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt 35,13 %
Résultat courant	32 485	11 412
Résultat exceptionnel	497	175
Participation de l'exercice	-3 585	-1 259
Résultat comptable avant impôt	29 397	10 327
Différences fiscales	-4 717	-1 657
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		- 92
Crédit d'impôt mécénat		- 285
Crédit d'impôt recherche		- 848
Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Rappels d'impôt		
IMPOT SUR LES BENEFICES	7 445	7 445

27.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019
Résultat net de l'exercice	21 952
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	7 445
Résultat avant impôt	29 397
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	26 677

27.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	3 585	3 591
Congés payés		
Organic	460	410
Effort construction	68	121
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements		
Provisions :		
Provision IDR	9 051	8 391
Provision pour perte de change	22	17
Provision pour pertes à terminaison		
Provision pour restructuration		
Autres provisions	4	3376
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	- 1	- 4
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	12	- 4
Ecart de réévaluation des couvertures de change	-55	- 24
Autres provisions		
Divers :		
TOTAL	13 146	15 874
Taux d'impôt sur différences temporaires	34,43 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	4 526	5 465
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables		
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	0	0

F. INFORMATIONS DIVERSES

28. Effectif moyen

Sur l'exercice 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2019	Effectif
Cadres	1 303
Agents de maîtrise, et techniciens	3
Employés	40
TOTAL	1 346

29. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E., dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

30. Engagements hors bilan

30.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats)	
. Autres	
- Autres engagements donnés :	
. Engagements fermes d'achats	
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E. (1)	
. Titres de participation	
. Engagements de location	
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	0

- (1) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2019 sont les suivants :

Devise	Position	Base nominale en devise (milliers)	Mart to Market (K€)	Date début	Date de fin
CNY	Achat	12,5	0,0	01/01/2019	31/03/2020
CNY	Vente	12,5	- 0,0	01/01/2019	31/03/2020
GBP	Achat	87,5	7,5	01/01/2019	31/03/2020
GBP	Vente	87,5	- 7,5	01/01/2019	31/03/2020
INR	Achat	4 267,7	2,0	01/01/2019	31/03/2020
INR	Vente	3 385,6	- 1,6	01/01/2019	31/03/2020
NOK	Achat	5,0	0,0	01/01/2019	31/03/2020
NOK	Vente	5,0	- 0,0	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Achat	114,5	0,4	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Vente	114,5	- 0,4	01/01/2019	31/03/2020
USD	Achat	200,0	10,9	01/01/2019	31/03/2020
USD	Vente	1 200,0	- 66,8	01/01/2019	31/03/2020
CNY	Achat	300,0	- 0,7	01/01/2020	31/03/2021
GBP	Achat	1 200,0	33,1	01/01/2020	31/03/2021
HKD	Achat	8 700,0	3,9	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	54 243,5	- 7,1	01/01/2020	31/03/2021
NOK	Achat	1 900,0	3,6	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Achat	1 100,0	0,0	01/01/2020	31/03/2021
SEK	Achat	4 400,0	11,9	01/01/2020	31/03/2021
USD	Achat	1 500,0	31,8	01/01/2020	31/03/2021
HUF	Achat	253 800,0	- 7,7	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	4 171,5	- 6,2	01/01/2022	31/03/2023
PLN	Achat	114,5	0,0	01/01/2022	31/03/2023

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats)	
. Autres	
- Autres engagements reçus	
. Garanties reçues de clients	
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation	2 100
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	2 100

30.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant.

31. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
JUNE 21 SAS	21 320	21 320	100	3 386	1 309
IDEAN CAPGEMINI CREATIVE STUDIOS	12 197	12 197	100	2 916	892
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
TOTAL	33 517	33 517	100	6 302	2 201

32. Engagements sur le personnel

32.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018	Variation	Exercice 2019
Engagement de retraite	9 792	2 135	11 927
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-1 400	-1 474	-2 874
Coûts des services passés non financés	0	0	0
PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	8 392	661	9 053

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier 2019	9 792
Charge d'intérêts	157
Coût des services rendus au cours de l'exercice	699
Prestations servies	- 66
Changement de périmètre	
Ecart actuariel	1 598
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	- 253
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2019	11 927

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2019 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019
Coût des services rendus au titre de l'exercice	699
Charge d'intérêts	157
Amortissement des écarts actuariels (méthode du corridor)	124
Coût des services passés	
Prestations servies	-66
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	- 253
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	661

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Exercice 2019	
Nombre de bénéficiaires	1 355
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	5
Age moyen des bénéficiaires (en années)	33

33. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

34. Information concernant les parties liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Covid-19

Dans le contexte sans précédent de la pandémie mondiale de coronavirus, la priorité de Capgemini est la santé, la sécurité et la sûreté de ses employés ainsi que la continuité des services qu'elle fournit à ses clients.

Le Groupe met donc en place les mesures de prévention et de protection et veille en permanence au respect des décisions et recommandations des autorités publiques locales. En outre, le groupe met en œuvre les plans de continuité des activités qui ont été élaborés et continueront à être adaptés à l'évolution de la situation. Dans cette perspective, Capgemini a mis en place une unité de gestion dédiée qui rend compte directement au Comité exécutif du Groupe. Cette unité, qui comprend toutes les fonctions clés du Groupe, a mis en place une série de directives, de protocoles et de processus du Groupe, qui sont de caractère exceptionnel et temporaire, pour gérer la crise sur deux fronts : **SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS** et **CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS** avec un programme massif de déploiement du télétravail systémique des employés, dans tous les pays affectés par la pandémie et la mise en place de rotations opérationnelles pour les engagements ne pouvant être réalisés que sur site.

Ainsi, à ce stade, le Groupe estime qu'il devrait être en mesure, notamment grâce à ses capacités digitales, d'assurer la continuité de l'essentiel des services demandés actuellement par ses clients. Cependant, l'évolution de la pandémie du coronavirus et l'incertitude sur sa durée, pourraient augmenter considérablement le niveau de risque lié à l'environnement dans lequel le Groupe opère.

CAPGEMINI CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 777 576 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
479 766 800 R.C.S. NANTERRE

(la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 AVRIL 2020

Au siège social,

La société **CAPGEMINI France**, Société par actions simplifiée au capital de 88.566.287 euros, ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE et enregistrée sous le numéro SIREN 328 781 786,

Représentée par son Président, Monsieur Olivier SEVILLIA,

Agissant en qualité d'Associé unique de la Société,

A pris les décisions ci-après.

Les points soumis à l'Associé Unique sont les suivants :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Mandat du Président ;
- Mandats des Commissaires aux Comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Préalablement aux décisions qui vont suivre, il a été mis à la disposition de l'Associé Unique :

- Les statuts de la Société,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes,
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Le rapport général du Commissaire aux comptes,
- Le projet des décisions de l'Associé Unique soumis à son approbation.



PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus au Président de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique constate qu'au titre des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 dudit Code, la Société a encouru en 2019 une charge de 498 982 euros au titre des amortissements excédentaires et 66 881 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses non déductible du résultat fiscal de 565 863 euros.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	21 951 831.87 euros
Report à nouveau au 31/12/2019	26 498.85 euros
Total à affecter	21 978 330.72 euros
Dotation à la réserve légale	0 euros
Distribution d'un dividende de 0 euros par action, soit pour 3 847 197 actions :	0 euros
Et le solde en report à nouveau, soit :	21 978 330.72 euros
Soit un total affecté de :	21 978 330.72 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Dividende par action
Exercice clos le 31.12.2018	2.99
Exercice clos le 31.12.2017	3.32
Exercice clos le 31.12.2016	1.73

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constate qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 777 576 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux
RCS NANTERRE 479 766 800

2



QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Cyril GARCIA à compter de ce jour, décide de renouveler ce mandat pour une nouvelle période d'un (1) an expirant à l'issue de la décision de l'Associé Unique devant statuer dans l'année 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de la société PWC S.A.S. et de GEORGHIOU Jean-Christophe, de leurs fonctions respectives de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, cette démission prenant effet à l'issue de la présente décision de l'Associé Unique.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide :

- de nommer la société MAZARS S.A., 61 rue Henri Regnault, 92075 Paris La Défense Cédex, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, à compter de ce jour, pour la période restant à courir du mandat de la société PWC S.A.S. expirant à l'issue de la décision de l'Associé Unique devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- de ne pas nommer de Commissaire aux comptes suppléant, comme le permet l'article L 823-1 alinéa 2 du Code de commerce.

L'Associé Unique prend ensuite acte que la société MAZARS S.A. a déclaré, par lettre séparée, accepter le mandat qui vient de lui être conféré et n'être atteint d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer de telles fonctions.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi Nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre), ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 777 576 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux
RCS NANTERRE 479 766 800

3



De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Pour CAPGEMINI FRANCE,
L'Associé Unique**



Olivier SEVILLIA

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 777 576 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux
RCS NANTERRE 479 766 800

4

CAPGEMINI CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 777 576 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
479 766 800 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Conformément aux dispositions du Code de commerce et des statuts de la société CAPGEMINI CONSULTING (ci-après la « Société »), le présent rapport expose l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et les perspectives de la Société pour l'année 2020 en vue de soumettre à l'approbation de l'Associé Unique les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2019.

Ce rapport, de même que le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que les autres documents ou renseignements s'y rapportant, seront mis à la disposition de l'Associé Unique.

I – EXPOSE DE LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est clôturé avec un chiffre d'affaires de 312 millions d'euros, un résultat net de 22 millions euros. L'effectif de la Société à la date de clôture de l'exercice s'élève à 1 404 employés.

1.1 – Évènements marquants intervenus au cours de l'exercice clos

1.1.1 Les faits marquants concernant la Société

Par décision du Président en date du 15 avril 2019, la Société a transféré son siège social à Issy-les-Moulineaux (92130), 145-151 quai du Président Roosevelt. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

1.1.2 Les faits marquants concernant sa/ses filiale(s)

Idean Capgemini Creative Studios France S.A.S est devenue une filiale à 100% de Capgemini Consulting S.A.S. en date du 29 novembre 2019.

1.2 – Situation et évolution de l'activité de la Société et de sa/ses filiale(s) au cours de l'exercice clos

1.2.1 Situation de la Société

L'année 2019 a été marquée par une hausse du chiffre d'affaires de 6,6% par rapport à 2018 et une augmentation du résultat d'exploitation de 28,7%.

L'effectif moyen est en hausse de 173 consultants sur l'année 2019, avec 146 consultants supplémentaires dans les effectifs à fin décembre 2019 en comparaison avec décembre 2018.

1.2.2 Evolution de l'activité de la Société et de sa/ses filiale(s)

Comme indiqué, le chiffre d'affaires est en croissance 6,6% et les principales raisons de cette augmentation sont les suivantes :

- Une augmentation du nombre moyen de consultants (+ 173 consultants) grâce à une politique active de recrutement. En 2019, Capgemini Consulting a en effet recruté 146 nouveaux consultants, tous grades confondus.
- Une progression significative du prix de vente moyen +6,7% due à notre nouvelle marque et un nouveau positionnement sur le marché.
- Une augmentation de 20% du recours à la sous-traitance externe

Concernant l'évolution de l'activité de sa filiale June 21, son chiffre d'affaires est en baisse de 2019 de 13% avec une meilleure profitabilité de 9%

Concernant l'évolution de l'activité de sa filiale Idean, son développement continue en 2019 avec 11,6% de croissance de son chiffre d'affaires

II – EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Il est proposé d'examiner ci-après, les chiffres du compte de résultat de l'exercice 2019 et 2018 (à titre comparatif) :

En millions d'euros	2019	2018
Chiffre d'Affaires	311,5	292,1
Résultat d'exploitation	31,9	24,8
% du C.A.	10,24%	8,49%
Résultat financier	0,6	-0,3
Résultat exceptionnel	0,5	-3,7
Participation	-3,6	-3,6
Impôts sur les bénéfices	-7,4	-5,6
Résultat net	22	11,5
% du C.A.	7,05%	3,94%
Effectif :		
- annuel moyen	1 346	1 173
- au 31 décembre	1 404	1 258

Les intérêts sur la participation s'élèvent à -0,9 millions d'euros contre -0,8 millions d'euros en 2018.

Changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice.

III – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 comme suit :

Résultat net de l'exercice :	21 951 831,87 Euros
Apurement du report à nouveau existant au 31.12.2019 :	<u>26 498,85 Euros</u>
Total à affecter :	21 978 330,72 Euros

Dotation à la réserve légale :	0 Euros
Distribution d'un dividende de 0 euros par action :	0 Euros
Report à nouveau :	<u>21 978 330,72 Euros</u>
Total affecté :	21 978 330,72 Euros

IV – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Il est précisé, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, que la distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices a été établie de la façon suivante :

Exercice	Dividende par action (euros)
Exercice clos le 31.12.2018	2.99 euros
Exercice clos le 31.12.2017	3.32 euros
Exercice clos le 31.12.2016	1.73 euros

V – MENTION DES DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 dudit code, s'élève à 498 982 euros au titre des amortissements excédentaires et 66 881 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal de 565 863 euros.

Il est précisé qu'il n'existe pas de frais généraux ou de dépenses somptuaires ayant été réintégrés dans le résultat imposable de l'exercice écoulé.

VI – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT – FOURNISSEURS ET CLIENTS

Article D. 441 I.- 1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Montant en €	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	345					132
Montant total TTC des factures concernées	15 748 584	571 416	187 651	206 846	258 001	1 223 914
Pourcentage du montant total HT des achats de l'exercice	15%	1%	0%	0%	0%	1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						0
Montant total TTC des factures exclues						0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	60 jours nets					

Article D.441 1. 2 Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
Montant en k€	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 61 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	596					228
Montant total TTC des factures concernées	53 334 786	15 964 433	4 565 030	-170 561	1 530 878	21 889 780
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice	17%	5%	1%	0%	0%	7%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						3
Montant total TTC des factures exclues						48 300
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

VII – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il est constaté qu'une convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

VIII – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2019, la Société est détenue à hauteur de 100% par la société Capgemini France S.A.S.

Le capital social fixé à la somme de 30 777 576 euros est composé de 3 847 197 actions de huit (8) euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

IX – PRISE DE PARTICIPATIONS ET CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Par un contrat de cession d'actions en date du 29 novembre 2019, la Société a acquis auprès de la société Prosodie S.A.S. les 2 551 actions ordinaires de la société Idean Capgemini Creative Studios France S.A.S., représentant 100% du capital social et des droits de vote de cette dernière.

X – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société a eu de dépenses de recherche et développement à hauteur de 2 946 975 € en 2019.

XI –SITUATION DES MANDATS

Le mandat de Président de Monsieur Cyril GARCIA, venant à expiration à l'issue des décisions de l'Associé Unique devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il est proposé en conséquence de renouveler son mandat pour une nouvelle période d'un (1) an, soit jusqu'à la prochaine décision de l'Associé Unique devant statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

XII - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Covid-19

Dans le contexte sans précédent de la pandémie mondiale de coronavirus, la priorité de Capgemini est la santé, la sécurité et la sûreté de ses employés ainsi que la continuité des services qu'elle fournit à ses clients.

Le Groupe met donc en place les mesures de prévention et de protection et veille en permanence au respect des décisions et recommandations des autorités publiques locales. En outre, le groupe met en œuvre les plans de continuité des activités qui ont été élaborés et continueront à être adaptés à l'évolution de la situation. Dans cette perspective, Capgemini a mis en place une unité de gestion dédiée qui rend compte directement au Comité exécutif du Groupe. Cette unité, qui comprend toutes les fonctions clés du Groupe, a mis en place une série de directives, de protocoles et de processus du Groupe, qui sont de caractère exceptionnel et temporaire, pour gérer la crise sur deux fronts : **SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS** et **CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS** avec un programme massif de déploiement du télétravail systémique des employés, dans tous les pays affectés par la pandémie et la mise en place de rotations opérationnelles pour les engagements ne pouvant être réalisés que sur site.

Ainsi, à ce stade, le Groupe estime qu'il devrait être en mesure, notamment grâce à ses capacités digitales, d'assurer la continuité de l'essentiel des services demandés actuellement par ses clients. Cependant, l'évolution de la pandémie du coronavirus et l'incertitude sur sa durée, pourraient augmenter considérablement le niveau de risque lié à l'environnement dans lequel le Groupe opère.

XIII – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

13.1 – Evolution prévisible de la situation de la Société

- Avant impact du Covid-19

Dans la continuité de la croissance de 2019, et hors impact du Covid-19 dont les effets difficilement estimables à ce jour, l'année 2020 devrait voir le chiffre d'affaires de Capgemini Consulting continuer de croître d'environ 5,3% grâce notamment à un relèvement des prix de vente sous l'effet de l'augmentation de la demande ainsi qu'au maintien d'un haut niveau d'investissement sur les offres prioritaires : Digital Customer Experience, Big Data & Analytics, Digital Manufacturing, Cloud & Infrastructure, Finance Risk & Compliance, Service Orchestration Platform, Cyber Security et Automation.

Dans le même temps, Capgemini Consulting devrait recruter près de 342 nouveaux consultants afin de soutenir la croissance envisagée, dont plus de 195 consultants nouvellement diplômés.

- Covid-19

Comme expliqué dans le paragraphe XII - « Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice », les événements récents liés à l'épidémie de Covid-19, bien que difficilement prévisibles, vont avoir des impacts économiques certains sur l'exercice 2020 mais ne remettent pas en cause la poursuite des activités de la Société sur cet exercice.

13.2 – Perspectives d'avenir

Au-delà de l'année 2020, la croissance du chiffre d'affaires continuera d'être nourrie par le marché du digital sur lequel les parts de marché de Capgemini Consulting ne cessent de croître. Le marché du Big Data ainsi que celui de la conformité réglementaire dans les domaines financiers ou encore du Blockchain et de la robotisation seront également les moteurs de la croissance de demain. Ainsi Capgemini Consulting envisage une progression de son chiffre d'affaires de 5,3% en 2020. Les offres de Capgemini Consulting, en parfaite adéquation avec le développement de ces marchés, assureront la croissance des prix de vente et de la rentabilité sur cette même période.

De tout ce que dessus, le présent rapport de gestion est signé par le Président.



Le Président